

27 mars 1991, Québec

Conférence de presse à la suite du dépôt du rapport de la Commission Bélanger-Campeau

M. Girard n'ayant pas de micro, il ne nous est pas possible de transcrire son intervention.

M. Bourassa: Je vais en discuter avec le Conseil des ministres dans les prochaines semaines. D'après la loi, on souhaite que le projet de loi soit déposé puis adopté d'ici l'ajournement pour l'été. Alors, la loi devrait être déposée dans les prochaines semaines, évidemment, en juin au plus tard.

M. David: Vous avez signé ce matin un rapport qui prévoit un référendum sur la souveraineté d'ici la fin de 1992. Vous aviez également approuvé le rapport Allaire qui prévoit, lui, d'ici la fin de 1992 un référendum sur la souveraineté dans un cadre confédéral. S'il y a référendum à la fin de 1992, est ce qu'il va être sur la souveraineté tout court ou sur la souveraineté dans un cadre confédéral?

M. Bourassa: J'ai dit ce matin, M. David, que selon la tradition plus que centenaire de notre système politique, le gouvernement conserve toute sa discrétion de même que l'Assemblée nationale. On en n'est pas aujourd'hui à discuter du libellé de la question référendaire. J'ai tiré les conclusions ce matin en disant très clairement que nous étions d'accord avec les orientations du rapport Bélanger-Campeau, notamment pour ce qui a trait à l'obligation de résultats, l'implication de la population, le changement profond et que nous avons deux commissions qui étaient pour nous faire des recommandations, deux commissions parlementaires. Nous ne pouvons pas présumer aujourd'hui de la teneur de la question référendaire.

M. David: Mais, c'est plus qu'un détail là ou un libellé. Est-ce que ça veut dire que vous interprétez le rapport de la Commission Bélanger comme autorisant le gouvernement à proposer un référendum sur la souveraineté avec un parlement fédéral?

M. Bourassa: J'autorise l'application du rapport; J'ai endossé l'application du rapport. Pour ce qui a trait à l'union économique, c'est le sens de votre question...

M. David : Pas tout à fait, moi, c'est l'union politique à laquelle je pense.

M. Bourassa: Oui, mais j'y arrive. Pour ce qui a trait à l'union économique, je pense que le dis depuis 1967, M. David, et je le redis encore aujourd'hui... Je citais au congrès du Parti libéral, notamment, l'évolution de nos pays ancêtres, de nos ancêtres qui sont passés d'un parlement de députés délégués à des députés élus au suffrage universel. Jusqu'en 1979, vous aviez un parlement composé de députés délégués. Maintenant, c'est souvent des députés élus au suffrage universel. Et là, plusieurs des chefs politiques les plus importants de l'Europe disent: Il nous faut donner des pouvoirs accrus au parlement élu au suffrage universel si nous avons une union économique plus intégrée. Ça, je l'ai dit depuis 25 ans. Ne me demandez pas aujourd'hui de dire le contraire.

M. Séguin: Êtes-vous en mesure de dire, M. Bourassa, qu'il va effectivement y avoir un référendum sur la souveraineté advenant la défaite d'un référendum, advenant que vous soyez battu sur un référendum sur les ordres d'Ottawa? Est-ce que vous êtes en mesure de garantir cela aujourd'hui?

M. Bourassa: Ce que je dis aujourd'hui, ce que J'ai dit ce matin, c'est clair. C'est que nous acceptons les orientations du rapport Bélanger-Campeau et dans ces orientations, dans ces propositions, on nous dit que les commissions parlementaires puissent examiner les conséquences des implications de ces différentes options.

On dit, par exemple, et à notre suggestion: Examinons les implications économiques. Il va y avoir des études qui seront publiées demain. De toute évidence, ces études ne sont pas complètes puisqu'on recommande la formation d'une commission parlementaire pour examiner les implications. Alors, nous allons suivre ce processus et, avec la discrétion normale pour les gouvernements et qui revient au gouvernement, nous allons prendre la meilleure décision.

Une voix: M. Bourassa, est ce que ce serait une bonne idée selon vous... Seriez-vous en accord avec l'organisation d'un référendum national pour que les Canadiens anglais puissent déterminer l'offre qu'ils pourraient faire éventuellement à la commission parlementaire qui serait mise sur pied?

M. Bourassa: J'ai dit là-dessus... J'ai été étonné de voir une manchette de journal ce matin, dans le journal Le Soleil – et je ne veux surtout pas critiquer le journaliste, vous connaissez mon attitude à cet égard là – sauf que J'aurais aimé qu'il vérifie avec moi avant de faire la manchette. Je n'ai jamais dit à M. McKenna que J'étais d'accord avec son référendum. Je lui ai dit que tout référendum comportait des risques et, qu'au surplus, si le référendum portait sur la question d'une formule d'amendement, ce n'était qu'une partie du problème... Que toute la question du partage des pouvoirs qui, à notre sens, était beaucoup plus importante. La formule d'amendement l'est, mais le partage des pouvoirs est fondamental.

[Une voix: Mais est-ce que vous seriez d'accord, en principe, avec l'organisation d'un référendum national pour aider à déterminer les offres que pourrait éventuellement faire le Canada anglais au Québec? Est-ce que c'est la démarche du Québec?

M. Bourassa: J'ai mis de sérieuses réserves sur un référendum national. Ceci étant dit, je ne peux pas me prononcer définitivement avant connaître l'objet d'un référendum comme celui-là, s'il a lieu. Et ça, c'est loin d'être confirmé.

Une voix: Ce pourrait être une façon de lier formellement une offre à une commission parlementaire par un référendum comme celui-là?

M. Bourassa: On n'en connaît l'objet, on ne connaît pas même... On discute sur une hypothèse qui est loin d'être confirmée et on ne connaît pas l'objet du référendum; c'est difficile de se prononcer. Trois dernières questions. Je m'excuse mais je dois aller au Conseil des ministres.

M. Parent : J'aurais deux questions. Revenons à cette commission parlementaire, M. Bourassa, qui doit étudier les offres du Canada. Admettons que le gouvernement canadien présente des offres, elles seront donc étudiées par cette commission parlementaire et admettons que ce soient des offres acceptables. Est-ce qu'à ce moment-là vous allez déposer un projet de loi en Chambre pour que ces offres soient acceptées? Ou allez-vous les soumettre à la population par voie de référendum?

M. Bourassa: Dans le rapport Allaire, Il est proposé qu'on tienne un référendum soit sur des offres acceptables ou soit sur la souveraineté dans une structure confédérale. S'il y a des offres qui paraissent acceptables et qui sont recommandées au gouvernement... À ce titre, le gouvernement, le caucus et certainement le parti aussi vont examiner la stratégie à suivre, à la lumière des recommandations qui ont été faites dans le programme du parti libéral. C'est, pour moi, prématuré de me prononcer d'une façon définitive sur une hypothèse, avant même d'en avoir discuté avec mes collègues du Conseil des ministres ou du caucus ou des organismes compétents du parti.

M. Parent: Est-ce à dire que vous ne vous sentez pas lié à ce moment-là par l'obligation de présenter ces offres à la population par voie de référendum, si vous les jugez acceptables?

M. Bourassa: Bien, je me sens lié dans la mesure où ça fait partie d'une commission qui a été endossée par le gouvernement et ça fait partie d'un programme du parti politique qui a été endossé par les militants du parti. Mais, comme J'ai dit, dans notre système politique, le gouvernement garde toute sa liberté d'action. Je donnais l'exemple à la conférence du 29 janvier d'un tremblement de terre, évidemment, qui vous a fait sourire. Mais c'est simplement pour vous dire que le gouvernement comme tel ne peut pas abdiquer. Un gouvernement qui se respecte ne peut jamais abdiquer devant des responsabilités qui... Pour l'instant où des événements sont

M. Breton: Est-ce que vous avez déjà commencé des négociations avec M. Mulroney?

M. Bourassa: Sur le fond, non. Je discute régulièrement avec M. Mulroney...

M. Breton: Sur la forme...

M. Bourassa: ...Sur différents dossiers. J'ai discuté abondamment avec lui sur la question d'immigration. Donc, on discute sur l'importance d'avoir un changement profond dans le système fédéral, mais on n'a pas commencé à discuter sur le contenu des offres. D'ailleurs, si je comprends bien le rapport de la commission Bélanger-Campeau, les offres devront venir du Canada anglais, de nos partenaires canadiens, et nous, on a, dans le programme du parti et dans le rapport Bélanger-Campeau, des échéances très précises: fin 1992. Ça veut dire que c'est dans ce contexte-là, c'est pour ça qu'on l'a endossé, qu'on ne peut pas abdiquer nos responsabilités, mais on a quand même endossé des objectifs très précis, des objectifs très contraignants. Il y a plusieurs de mes collègues qui souhaitaient peut-être que le délai soit moins contraignant. Je comprends. Ils se sont exprimés à cet égard-là publiquement, mais on trouve globalement, que fin 1992, c'est un délai qu'on peut accepter.

M. Breton: Alors, vos discussions avec M. Mulroney portent uniquement sur la forme.

M. Bourassa: Elles ne portent pas sur des négociations pour des offres. Il discute sur l'opportunité d'en faire.

Mme Ouellette: Justement, M. Bourassa, à ce sujet, comment expliquez-vous alors qu'il y ait des membres de la Commission Bélanger- Campeau qui disent qu'ils ont eu la garantie d'une certaine façon, le faire réfléchir sur Campeau qui disent qu'ils ont eu la garantie comme quoi il y avait des discussions suffisamment avancées pour que, justement, eux croient qu'il soit possible d'avoir des offres du Canada d'ici l'échéance d'octobre 1992?

M. Bourassa: Ils ont parlé de discussions. À ma connaissance, ils n'ont pas parlé de négociations. Dernière question. M. Delisle.

M. Delisle: Je vais essayer d'être le plus bref possible. Lors du référendum de 1980, il y avait eu des interventions de l'extérieur du Québec, dont certaines avaient été jugées contraires aux lois électorales. Comme il va y avoir un référendum vraisemblablement en 1992, est-ce que vous prévoyez prendre des mesures pour éviter qu'il y ait comme ça des interventions en provenance de l'extérieur, qui seraient éventuellement en contradiction avec la loi électorale?

M. Bourassa: Il y aura des amendements prévus pour la Loi sur le référendum. Je ne peux pas vous dire quelle sera la teneur des amendements comme telle. On va examiner la situation et on verra s'il y a lieu d'apporter des modifications à la loi. Je m'excuse d'avoir...

Une voix: ...anglais.

M. Bourassa: Une toute dernière, parce que je suis obligé d'être très concis dans mes réponses.

M. Venne : M. Bourassa, si vous permettez, on parle d'offre acceptable venant du reste du Canada depuis tout à l'heure. Je voudrais savoir si vous êtes en mesure de nous dire aujourd'hui quels sont les critères qui font à vos yeux qu'une offre venant du reste du Canada est acceptable?

M. Bourassa: On pourrait élaborer longtemps là-dessus, presque écrire un rapport, M. Venne, sur des offres qui permettraient de répondre aux priorités du Québec, sur le plan de ces aspirations qui ont été exprimées à de multiples reprises, depuis 30 ans, et qui économique des Québécois. En anglais, maintenant.

Mme Gross: The consensus that you have achieved is that the Bélanger-Campeau Commission is fragile, as everybody has noted, and the sovereigntists warned you today that they will be keeping you under close surveillance. How did you interpret that? And what do you respond when they make threats like that?

M. Bourassa: Threats I don't consider that as threats. I think they are paid to that job. So, I believe that, taking everything into account, the general climate is relatively calm and positive. We had discussions for many months between opponents, opponents on political ground, at least; and finally they have a consensus. I think this is extremely positive. This is showing that there is, within Québec, a strong will to be united, to the Parti Québécois joining

the Liberal Party, to have the union leaders joining the business leaders, coming to the same conclusion, I think this is an outstanding achievement. This is very, very important for Québec.

Mme Gross: But you have not actually come to the same conclusion, sir. There is one aide, 15 commissioners to be exact, who want Québec to become a sovereign country. The other side has opened the door to renewed federalism, and you clearly have retained your margin of manoeuvre.

M. Bourassa: On the process... Before the Commission, we heard about talk on a referendum in 1991, and a lot of those commissioners were saying: We need a referendum this spring, and we will organize that. There will be 500 000 people on the streets. Now, they agree that we could wait until the end of 1992 for a referendum. So, this is showing that the Commission was a good forum for a 'rapprochement' of the different groups within the Québec society. I think this is one of the positive aspects of the report.

Une voix: There are still some questions about the definition of binding offers. Does that mean the offers, before the special legislative committee even considers them, have to be approved by provincial legislatures, before there is even any discussion about it?

M. Bourassa: This was taken out. There was a version including that, and this was taken out, because you know, at the last spring... Meech, you had offer approved by the legislative assembly, and in one case this was rescinded, this was cancelled. So, it will be to the judgment of the parliamentary commission and the government to assess whether they are acceptable. Yes?

M. Authier: Mr. Premier, just a quick question. We had... At the beginning of this process, we knew that federalists were federalists and sovereigntists were sovereigntists. Today, we seem to have the same finding. Why can they not agree?

M. Bourassa: I mean they have agreed, as I just mentioned. They believe that there should be a parliamentary commission to discuss offers when they will be made by the federal government. They have agreed, 811 the commissioners, to discuss the implications, the economic, social, cultural implications, and on the other hand, all the commissioners have agreed to have a parliamentary commission on sovereignty, and to study and to reach conclusions on the implications of sovereignty economically speaking, socially speaking. So this, I would say, is progress. I was not expecting that Jacques Parizeau would sign a card of the Liberal Party and that, after the Commission, we would form a coalition government with Mr. Parizeau as minister of Finances. I was not expecting that. I was expecting that we should agree out of consensus...

M. Authier: But we still seem to be drifting, though.

M. Bourassa: I am sorry?

M. Authier: We still seem to be drifting.

M. Bourassa: No. No, I think there is an agreement on the process, there is a consensus that before the end of next year, there is an obligation of result, that before the end of next year, there should be a deep, a profound change in the political system and that before the end of next year, the people of Québec should be involved in the process. So, those three major conclusions of the Bélanger-Campeau Commission were accepted by most commissioners.

M. Noseworthy: By the summer recess, a special law will be adopted and by late 1992, we will have a referendum on sovereignty, it will not be avoided.

M. Bourassa: The recommendation of the report is that a law should be tabled and accepted before summer recess and, if there is no agreement on a profound change within the federal system, the report is saying that there should be a referendum on sovereignty.

M. Noseworthy: The report is saying that the Premier accepts that.

M. Bourassa: I said this morning that I am accepting the general orientation of the report, but as leader of the government, I cannot abdicate my powers. I have to realize that traditionally, in our political system, the head of government could not (?) his discretion and the National Assembly could not abdicate his discretion. But this being said – and this is common sense, that we do not abdicate the power of the National Assembly and the government. – all the liberal commissioners agree to sign the report, agree on the process to reach a solution.

M. Noseworthy: And you agree to have a referendum on sovereignty by the end of 1992?

M. Bourassa: No, I answered you the question, that all... the Premier and all the liberal commissioners have agreed to sign the process as proposed by Bélanger-Campeau but at the addendum that I tabled with the report, I repeat the obvious, that as leader of the government, I could not abdicate my powers and the National Assembly could not abdicate. And this, the leader of the Opposition himself, Mr. Parizeau, agreed totally with that, because last week, he tried to propose to have a right of veto on a law. But yesterday or Thursday, he said that his proposal was absurd. So, we could imply from that that he agrees with the position of the government.

Une voix: Can you (?), Mr. Bourassa, of what you think might happen in the next 18 months? What you might hear, what you expect to hear, perhaps, from Ottawa, from the other provinces, what we might end up... What process we might end with in 18 months?

M. Bourassa: I am confident that offers for significant and deep change will be offered. You know, I had discussion, no negotiation, but we discussed, I discussed with other premiers. I had a discussion yesterday night with the premier on Ontario, Bob Rae, and they are open minded. They are conscious that we are living in a different context. After the failure on Meech Lake, many were saying: Time will solve the problem. Let's go, and time will solve that. And now they realize that it is a different conclusion. And they all prefer to keep Canada alive. That is why I am hoping that we will have those offers, which will be possible with those offers. It will be possible to keep Québec with a federal structure.

Une voix: Do you think there is going to be a referendum on sovereignty?

M. Bourassa: I can not tell you now. It is difficult to predict what will happen next week, not to tell in 18 months.

Une voix: In the last little while, we have seen a hardening of attitudes not only across the country but even here in Québec. As we embark in this history 18 months period, what advice would you offer the rest of the country as well as Quebeckers?

M. Bourassa: I would say that I would give the advice that we are finding in the Bélanger-Campeau report that after 35 years of discussions, Québec is very serious about considering the option of withdrawing from the federation. And it is therefore quite important that we should try to work together and to find an acceptable solution. That is why I said a few moments ago that I am hoping that we will get those offers from our Canadian partners, and then the parliamentary commission will consider those offers, they will see if they are acceptable. The government will study them, and if it is accepted, then the first option of the Bélanger-Campeau, or one of the two options, because the commissioners are concluding with that... The commissioners were quite clear, they told you that a few moments ago. There are two options, not one. There are two options in the Bélanger-Campeau report. We all know that the liberal party will have one of these two options successful. And I am confident that because of the seriousness of the situation, we will have acceptable offers.

Merci beaucoup.

Thank you.

M. Girard: (Pas de micro)

M. Bourassa: ... assez fort en chiffres pour vous répondre.

Une voix : Plus que trois?

M. Bourassa: Plusieurs. Plus que...